

# DeLanoé exige l'interdiction du 18 décembre... mais il tolère les prières musulmanes illégales depuis 9 ans !

Mais qui est Mohamad Ouarraa ? C'est le président du Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM) de Bourgogne. Le CRCM, c'est une instance locale du CFCM, vous savez, ces gens que Nicolas Sarkozy et toute la classe politique qualifient de représentants de « l'islam de France » respectueux des valeurs et des lois de la République française.

A l'occasion du débat sur les prières musulmanes illégales dans des rues de villes de France, un journal dijonnais rapporte un « hadith » de Mahomet, prophète de l'islam, selon lequel « Toute la terre est une mosquée sauf les cimetières et les lieux d'aisance » (1). Oui mais cela, c'est une croyance privée. Quel rapport avec les valeurs et les lois républicaines ? Aucune, bien entendu.

Pourtant, Mohamad Ouarraa, qui, rappelons-le, est le représentant officiel des musulmans dans sa région, ne voit pas les choses ainsi. Je le cite, toujours selon le même journal : « *Oui, bien sûr que je connais cette parole du prophète. C'est pour cela que je considère que s'il n'y a pas de mosquée, les gens ont le droit de prier n'importe où – en dehors des endroits cités ci-dessus – y compris dans la rue.* »

Oui, vous avez bien entendu, Mohamad Ouarraa le responsable musulman de Bourgogne vient d'énoncer tout simplement une fatwa : les musulmans « ont le droit » d'occuper illégalement la voie publique pour faire leurs prières, et pour lui ce « droit » conforme à la charia prime sur les lois républicaines qui interdisent évidemment une telle pratique.

Monsieur Mohamad Ouarraa, président du CRCM Bourgogne, pratique la discrimination en faveur des musulmans par ce «

droit » supérieur qu'il leur reconnaît sur les autres citoyens de France. Monsieur Mohamad Ouarraa n'est pas un républicain, puisqu'il bafoue les principes de laïcité par cette ségrégation et cette invitation à des privilèges religieux. Monsieur Mohamad Ouarraa n'est pas un démocrate non plus, puisqu'il reconnaît la loi d'Allah comme supérieure à celle décidée par le peuple français.

Qui est Bertrand Delanoë ? C'est le maire de Paris, capitale de la France. Il appartient au Parti Socialiste, qui se dit républicain, et évidemment respectueux des lois démocratiques de notre pays.